

7.336.434 oui; 1.560.700 non.
Vous trouvez dans les fournaux du soir une lettre de l'Empereur au maréchal La Bédou, déclarant que sa confiance dans l'armée n'a jamais été ébranlée, et félicitant particulièrement les troupes de la caserne du Prince-Eugène pour leur conduite dans ces derniers jours.
CH. CAHOT.

BOURSE DU 12 MAI.
Les valeurs se tiennent bien; mais la Bourse manque d'élan et d'entrain. On ouvre avec 40 cent. de hausse à 73.30 on a coté 75.05; puis on retombe à 74.95. L'indétermination des finances est pour beaucoup dans cette hésitation; pour que les affaires reprennent, on désire un ministre à la fois partisan de l'initiative et de l'économie. Dernier cours 75 fr.
Londres: sans changement.
CELLIER.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
COMMUNIQUÉES AUX JOURNAUX PAR L'AGENCE HAVAS

Londres, 11 mai. — Aujourd'hui a été couru le prix de Chester Cup:
Our Mary Ann est arrivé premier; Formosa deuxième; Sabina, troisième.
Catanzaro, 11 mai. — La bande d'insurgés qui avait été signalée, est dispersée. Hier soir, les troupes ont amené ici trente individus faits prisonniers, parmi lesquels deux chefs insurgés. — Plusieurs documents importants ont été saisis, notamment une liste d'insurgés et des modèles imprimés de brevets imprimés avec la formule mazzinienne: DIEU ET PEUPLE — ALLIANCE RÉPUBLICAINE UNIVERSELLE.

Nous lisons dans l'Union:
« Le dernier numéro des Annales de la Propagation de la Foi contient le compte rendu des recettes et dépenses de l'Œuvre pendant l'année 1869. Nous en extrayons quelques chiffres:
Recettes en 1868... 5,308,867 04
Id. 1869... 5,217,092 94
Différence en moins... 91,774 10
Ce malheureux résultat, qui ne s'était encore présenté que trois fois depuis la fondation de l'Œuvre, et d'autant plus regrettable que le mouvement d'expansion des missions catholiques ne cesse de s'accroître et de multiplier les besoins.
Les évêques qui gouvernent ces missions, venus à Rome pour le Concile, voudront avant de quitter l'Europe, s'assurer le concours de nouveaux auxiliaires et les emmener avec eux dans leurs lointaines Églises. Comment l'Œuvre de la Propagation de la Foi pourra-t-elle, avec un déficit, répondre à des demandes de secours exceptionnels, plus nombreuses et plus nécessaires qu'auparavant?
Si l'on ajoute au total des recettes précitées un excédent de 558,000 fr. 81 c., obtenu en 1868, on obtient un total général de 5,775,093 f. 75
Total des dépenses en 1869 5,369,371 63
Excédant pour servir aux premiers paiements à faire aux missions de 1870... 405,722 f. 12
La France a dignement maintenu son rang de fille aînée de l'Église en versant entre les mains de l'Œuvre une somme de 3,676,000 fr. Le diocèse de Lyon s'est inscrit pour 349,000 fr. (chiffres ronds), puis viennent les diocèses de Paris (171,000), Cambrai (166,000), St-Brieuc, Quimper, Nantes et Strasbourg qui dépassent 100,000 fr.
Dans les dépenses, l'Asie a la part la plus importante avec ses vastes missions de la Chine, de la Mongolie et de l'Inde, entreprises prodigieuses que la foi catholique pouvait seule concevoir et entreprendre.
A Rome, 151 évêques missionnaires ont, comme nous l'avons déjà dit, présenté une adresse à la congrégation des Pères du Concile afin d'obtenir qu'aux décrets relatifs aux missions catholiques, il en soit ajouté un par lequel l'Église accorde à l'Œuvre de la Propagation de la Foi une consécration solennelle et une nouvelle recommandation.
Nous nous unissons de nouveau de tout

ceur à ces vœux si légitimes: porter au loin les lumières de la foi, répandre ses bienfaits et sa civilisation, n'est-ce pas là par excellence l'œuvre de la France catholique? C'est un prodige dans ce siècle égoïste de trouver encore des cours généreux qui se dévouent à ces frères déshérités des lointains rivages de l'Asie et de l'Océanie, qui veulent souffrir avec eux, pleurer avec eux, et mourir pour eux. Nos prières et nos vœux les suivent à travers les mers, les luttes et les supplices. »

Revue financière hebdomadaire

Paris, 11 mai.
La question plébiscitaire est résolue; le résultat a été accueilli dans le monde des affaires par un sentiment général de satisfaction, car il compte que c'est une ère nouvelle de confiance qui s'ouvre devant nous. Cependant la Bourse a fait preuve de modération; elle s'est contentée de saluer ce résultat lundi par le cours de 75 fr., et depuis elle s'est bornée à tenir, à peu de chose près, la rente à ce taux. Cela vaut mieux: une hausse trop accentuée eût compromis la situation de la place. Depuis huit jours on avait vendu beaucoup de primes pour mardi et mercredi, et, pour quelle marche soit liquidée, il faut encore attendre quelques jours. Mais la sécurité donnera la pèrité, et si nous ne sommes à l'abri ni des mauvaises récoltes, ni des crises économiques, ni des complications politiques extérieures, la confiance qui s'imposera imprimera, en temps normal une vive impulsion aux affaires en général.

Toutefois les capitaux d'épargne sont intimidés par les scènes de désordre qui se sont produites dans un quartier de Paris; en outre on doit s'attendre à voir le mouvement ascensionnel de nos fonds publics enrayé par le déplorable projet de M. Segrès pour la création de nouvelles obligations trentennaires.
Ces obligations désavantageuses pour le trésor n'ont pas la faveur du public, leur négociation est lente, difficile, ne se fait que sur le marché du comptant qui n'offre pas les ressources, les avantages du marché à terme, tels que reports, primes, etc. On évite pour le trésor, nuisant aux cours de la rente, ces titres sont repoussés par les grands capitalistes dont le concours seul peut soutenir les cours de nos fonds publics.
Depuis longtemps, pour faire disparaître en partie sinon totalement l'écart qui existe entre nos cours de notre rente et celui des consolidés Anglais, on désire l'unification de notre dette. Au lieu de viser à se but, on va encore créer des titres condamnés par près de dix années d'expérience. En effet sur les 700 mille obligations créées en 1860-1861, il n'en reste plus guère que 50.000 en circulation; tout le monde étant empressé de profiter de la conversion pour s'en débarrasser. Nous sommes donc autorisés à dire que ce sera une malencontreuse opération. Il nous reste à espérer que le Gouvernement, éclairé par l'opposition qu'elle soulève, y renoncera.

L'assemblée de l'Immobilière qui devait avoir lieu le 30 avril a été renvoyée au 25 Mai: six actionnaires seulement représentant 448 actions et 13 voix s'étaient présentés — Assemblée du Chemin de fer de l'Est présidée par M. Darist, le 20 avril — situation satisfaisante — Dividende 33 fr. — Le 30 avril l'assemblée du chemin des charretons a voté à l'unanimité toutes les propositions soumises par le Conseil.
En résumé, malgré la réserve des capitaux d'épargne, nous avons une amélioration assez sensible à signaler: ainsi de 74.53, la Rente s'est élevée à 74.95; les obligations Ville de 1869, de 367 à 361; le Honduras en hausse de 25 cent, fait 213.50; les obligations des Chemins de fer français gaudent leurs cours quoique très-élevés. Il en est de même des obligations Foncières qui sont un peu en hausse, si aux cours actuels on ajoute le coupon détaché le 5 mai. L'italien en hausse de 70 cent. garde le

cours de 58, mais on le justifiait difficilement. Le Foncier estampillé a gagné 10 fr. à 135; et le nouveau 20 fr. à 125; la Générale a haussé de 3 fr. à 603; l'Industriel fait 659.50; le Mobilier français de 238 est revenu à 233; l'Espagnol de 440 à 438; l'immobilière de 125 à 120; les Tabacs d'Italie en reprise de 5 fr. à 457; le Gaz de 12 fr. à 1687; les Transatlantiques restent à 197; les Petites voitures à 300; Salines de l'Est à 830. Le Suez actions est en baisse de 7 fr. à 288; les Délégations en reprise de 3 fr. à 268; nos Chemins ferment en hausse; l'Orléans à 978; le Nord à 1197; le Midi à 660; le Lyon à 1013; l'Est à 605; les recettes des Chemins autrichiens sont en baisse de 72,000 florins; néanmoins, ils font 798 et les Lombards 380.
J. GUYON.

La catastrophe de Richmond.

Nous sommes en possession de détails complets sur la terrible catastrophe que nous avons sommairement relatée d'après les dépêches parvenues des États-Unis.
La place de maire de Richmond est revendiquée par deux personnes, MM. Ellison et Cahoon, qui, nommés l'un par l'autorité, l'autre par le suffrage populaire, prétendent être chacun le véritable titulaire de l'emploi. Le différend, soumis aux tribunaux, devait être tranché mercredi par la Cour d'appel.
La Cour d'appel de Richmond siège dans une salle située au faite du Capitole, immédiatement au-dessus de l'enceinte où la Chambre des représentants tient ses sessions. Le Capitole lui-même est un vieil édifice, construit en 1812, jamais réparé depuis, et qui, dès longtemps lézardé et crevassé, offrait l'aspect d'un bâtiment à la veille de tomber en ruines.
Toute la population de Richmond prenant naturellement un vif intérêt à la compétition des deux prétendants au titre de maire, la salle de la Cour d'appel était pleine dès onze heures du matin. Le nombre des personnes présentes est évalué à trois cents. En outre, beaucoup de curieux, n'ayant pu trouver place dans la salle, remplissaient la galerie circulaire qui l'entoure.
En attendant l'ouverture de l'audience, la foule s'entretenait avec animation du sens probable de la décision qui allait être rendue. Mais bientôt toutes les conversations ont cessé; deux des juges, MM. Jaynes et Anderson, venaient d'entrer et de s'asseoir sur les sièges réservés à la magistrature, à l'une des extrémités de la salle.
Tout à coup un bruit sourd, semblable à celui d'un coup de canon dans le lointain, s'est fait entendre par deux fois. Instinctivement chacun s'est levé, cherchant à comprendre d'où provenait et ce qui pouvait produire ce bruit inexplicable, quand a eu lieu un effrayant craquement, comme celui d'une immense quantité de pièces de bois qui volent en éclats, immédiatement suivi de l'éroulement du plancher, qui s'est abîmé, avec son chargement humain, dans la salle de la Chambre des représentants, située à 25 pieds au-dessous.
Une fraction du plancher de 12 pieds environ de largeur, dans la partie renversée aux magistrats, a tenu bon, sauvant ainsi la vie aux deux juges et aux reporters de journaux qui se trouvaient dans cet angle de la salle. Beaucoup d'autres personnes ont échappé à la mort en s'accrochant aux fenêtres, d'où elles ont sauté dans la galerie pour y gagner ensuite les autres portions de l'édifice.
L'éroulement s'est produit avant la réunion de la Chambre des représentants. Une heure plus tard, le désastre, déjà si lamentable, aurait atteint des proportions dont la pensée fait frémir. Mais, à ce moment, une vingtaine de personnes seulement se trouvaient dans la salle des séances de la Chambre.
Au bruit du craquement, les officiers de police en station dans le sous-sol, se sont élançés dehors et ont répandu l'alarme; les cloches des églises voisines se sont mises à sonner le tocsin, et en un instant les pompiers, suivis d'une foule immense, sont arrivés et ont escaladé, avec des échelles et des cordes à nœuds, le bâtiment à moitié écroulé.
L'œuvre de déblaiement a commencé. On a d'abord vu paraître, avec leurs vêtements en lambeaux et couverts de poussière, ceux,

malheureusement en petit nombre, qui ont eu la chance, dans cette chute effroyable, de n'avoir que la peur pour tout mal. Puis sont venus les morts et les blessés, que l'on déposait pile-mêle, au fur et à mesure, sur le gazon de la cour du Capitole. Cette cour a bientôt offert l'aspect navrant d'un champ de bataille après l'action; les gémissements des blessés, les cris de désespoir des femmes et des enfants reconnaissant les cadavres de leurs parents, déchiraient tous les cœurs.

Un incident à noter. Les deux prétendants à la mairie, principaux intéressés dans le procès qui avait attiré tout le monde, ont été précipités à côté l'un de l'autre dans la chambre des représentants, et, fait extraordinaire, l'un n'a reçu que des contusions insignifiantes, et l'autre n'a pas eu le moindre mal.

Le déblaiement achevé, on a constaté que le nombre des morts était de soixante, personnes notables pour la plupart.
Le nombre des blessés n'est pas exactement connu, mais on l'estime à cent pour le moins. Ceux dont l'état inspire les plus sérieuses inquiétudes sont l'ancien gouverneur Wells, MM. James Neeson et Thomas Bocock.

Le lendemain de la catastrophe, une foule de meetings se sont réunis dans tous les quartiers de Richmond pour aviser aux mesures à prendre en vue de l'inhumation des victimes.
Le Press Club a adopté des résolutions rendant hommage à la mémoire de M. Brock.

Les polices rivales des deux maires ont tenu une réunion commune, voté des résolutions respectueuses à la mémoire de leurs frères déçédés, et décidé que les deux corps, oubliant leurs dissentiments, assisteraient ensemble aux funérailles.

Les affaires sont suspendues dans toute la ville. Les magasins sont fermés et tendus pour la plupart de draperies noires.
Un meeting général des citoyens de Richmond est convoqué pour ce soir, vendredi, sous la présidence du gouverneur Walker.

Une dépêche prétend que les nègres, qui n'ont perdu qu'un des leurs dans ce calamiteux événement s'en réjouissent comme d'un châtement divin infligé aux blancs.
Les deux chambres de l'assemblée tiennent provisoirement leurs sessions dans Exchange Hotel, et ce qui reste du Capitole va sans doute être démoli.

BANQUE DE FRANCE.

SITUATION DE LA BANQUE ET DE SES SUCCURSALES
Le 12 Mai 1870, au matin.

ACTIF.	
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales	1,968,180,946 76
Effets échus hier, à recevoir ce jour	174,481 41
Portefeuille de Paris, dont 65,906,185 01 de provision des succursales	908,772,000 80
Portefeuille des succursales, effets sur place	276,729,351 11
Avances sur dépôts et monnaies étrangères	6,465,700 00
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	1,491,000 00
Avances sur effets publics français dans les succursales	15,474,800 00
Avances sur effets publics français dans les succursales	7,554,850 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales	36,829,500 00
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	23,011,000 00
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	1,153,000 00
Avances à l'État (convention du 26 juin 1857)	60,000,000 00
Rentes de la réserve	18,880,750 14
Rentes, fonds disponibles	80,575,187 21
Billets insoumis (au 9 juin 1857)	182,808,000 00
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales	9,417,287 00
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	1,613,735 80
Divers	7,281,736 50
Total	2,211,515,096 79

PASSIF.	
Capital de la Banque de France	182,500,000 00
Bénéfices en addition au capital (article 8, loi du 9 juin 1857)	7,691,770 02
Reserve mobilière	22,105,730 14
Reserve immobilière de la Banque	1,000,000 00
Billets en porteur en circulation (Banque et succursales)	1,468,391,100 00
Billets à ordre et chèques payables à Paris et dans les succursales	48,691,603 62
Comptes courants de Trésor, créditeurs	143,178,996 86
Comptes courants à Paris	297,851,896 95
Comptes courants dans les succursales	48,637,308 00
Dividendes à payer	1,084,815 00
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	7,068,243 12
Réserve de la Banque de France	1,395,322 15
Total	2,211,515,096 79

Le gouverneur de la Banque de France
ROUBAIX.
Le Bilan hebdomadaire de la Banque de France est résumé comme suit:
Augmentation.
Circulation des billets... 29,515,000
Portefeuille... 10,000,000
Avances sur lingots... 100,000
Avances sur effets publics... 100,000
Diminution.
Comptes courants particuliers... 11,000,000
Avances sur actions et obligations... 100,000
A. GAGNE.

Chronique locale & départementale

Nous apprenons que les délégués de la filature de coton de Roubaix, MM. Molle-Bossut, Achille Wibaux et Carles Delatre, seront entendus par la commission d'enquête à Paris, lundi prochain et jours suivants, avec les autres délégués de l'industrie cotonnière du Nord.
La commission de recensement s'est réunie hier à la Préfecture et a arrêté l'ensemble des votes du département comme suit:
Nombre des électeurs inscrits: 308,332
Militaires: 10,716
Total: 319,048
Voteurs: 268,594
Oui: 235,592
Non: 30,887
Bulletins blancs ou nuls: 3,465
Abstentions: 268,594
Chiffre égal au nombre des inscrits domiciliés, les électeurs militaires ayant voté à leurs corps respectifs: 308,332

Le Journal officiel publie la liste des comités d'admission pour l'Exposition internationale de Londres en 1874. Voici les noms qui appartiennent à nos départements:
Classe 9. — Laines cardées et peignées. — MM. Delatre, de Roubaix; Kuhlmann, de Lille; Ch. Seydoux, du Câteau.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de l'année 1870-1871, est composée de la manière suivante: MM. Courmont, notaire à Lille, président; Desmazieres, notaire à Armentières, premier syndic; Labigne, notaire à Lille, deuxième syndic; Delégue, notaire à Lille, rapporteur; Defontaine, notaire à Lille, secrétaire; Meurillon, notaire à Comines-Armentières, secrétaire adjoint; Collignon, notaire à Roubaix, membre; Jossion, notaire à Lomme, membre; Bommat, notaire à Templeuve, membre.
Des médailles d'honneur ont été décernées à Tourcoing: de 1858 à 1869, dans cinq circonstances différentes, à arrêtés des chevaux-empoyés.
M. A. 2e cl. Gourden (Edmond), commis ambulancier des postes, à Lille; M. A. 2e cl. Poulain (Wilfrid), agent de

la famille d'Anglars, disait Francis à Paul, un jour qu'ils se promenaient ensemble aux Champs-Élysées. En vérité, je m'y perds... J'avais bien une idée... mais non, c'est trop invraisemblable... Il y a douze ans, peu de temps après mes débuts au barreau d'Aulas, je plaçais pour un pauvre homme... Comment donc s'appelait-il?... Ah! Marcel Dulac... Il était venu créer, dans le pays, une magnanerie modèle, juste au moment où commençait la crise des vers à soie. Fidèles à leur nouvelle spécialité, tous les vers se pendirent, et le malheureux Dulac voulait en faire autant.
Je le sauvai des griffes de ses créanciers, et il put repartir pour Paris avec quelques billets de mille francs, reste de son naufrage. Je refusai, bien entendu, tout honoraire; en venant prendre congé de moi, ce Marcel — il avait la tête un peu fêlée — me dit: « Je referai ma fortune, et, un jour... tôt ou tard, vous aurez de mes nouvelles... »
Maitre Hébrard n'acheva pas sa phrase, ou plutôt sa phrase se perdit dans un fressaillement et un cri. Les deux piétons venaient d'être croisés par une magnifique voiture dont l'attelage fringant attirait tous les regards, et où se trouvait un homme seul... Paul venait de saluer ce personnage, qui lui avait gracieusement rendu son salut.
— Paul mon ami, quel est cet équipage, et qui viens-tu de saluer? dit Francis d'une voix émue.
— Le comte José de Santa-Maria, le

plus riche des habitués du salon d'Anglars, répondit Paul.
— Santa-Maria? un étranger sans doute? Ah! ce n'est pas cela! murmura maitre Hébrard avec une expression de désappointement. Hélas! non, ce n'est pas possible. Mais, en vérité, tous ces mystères, toutes ces surprises... Cette rencontre, ce visage, cette vague ressemblance... Dis-moi, ce comte de Santa-Maria... dans le salon de la baronne... l'a-t-il quelquelfois parlé?
— Mais, pas que je sache... ah! si, pourtant... Un soir, que je venais de danser avec mademoiselle Marcelle, il m'a complimenté sur mon ardeur à la danse.
— Et où demeure-t-il?
— Oh! tout Paris vous le dirait... à deux pas d'ici. Tenez, en vous retournant, vous pourrez apercevoir les arbres du jardin. C'est un des deux ou trois plus beaux hôtels du faubourg Saint-Honoré, tout près de l'ambassade d'Angleterre.
Le lendemain, après avoir rôdé pendant une heure devant l'hôtel du comte, sans oser le demander au suisse dont l'aspect imposant l'intimidait, Francis Hébrard allait retourner sur ses pas, quand le hasard eut pitié de lui.
L'homme qu'il cherchait descendit les marches du perron, traversa la cour et sortit. Francis sentit son cœur battre plus vivement encore que la veille.
Le comte n'était plus qu'à deux pas de lui. Ce fut comme une secousse électri-

que. Ils se regardèrent, et tombèrent dans les bras l'un de l'autre.
— Fernand!...
— Francis!...
— Ah! j'aurais dû m'en douter!
— Moi, je ne doutais pas de te voir arriver bien vite...
— Tu comprenais, n'est-ce pas, que je n'aurais plus une minute de repos, tant que je ne serais pas parvenu à découvrir l'auteur de tous ces mystérieux bienfaits dont me parlaient les lettres de mon fils?... Et moi qui ne t'avais pas deviné!... Oh! pardonne-moi!... Les millions ne t'ont pas changé!...
— Eh! eh! ne te hâte pas trop de me juger si bien; tu risquerais de te méprendre!... Mais grand Dieu, Francis, que de choses à nous dire! J'allais, par ordonnance du docteur, faire une promenade à pied. Revoir un ami, remplacer la marche par la causerie, c'est encore plus sain!... Tu dînes avec moi... comme autrefois... un peu mieux... Nous passons la soirée ensemble, au coin du feu... Je mets mes pantoufles... Nous râlons, comme chez mes amis les sauvages, le calumet de l'amitié, et nous bavardons jusqu'à trois heures du matin!...
Ils rentrèrent ensemble.
— Je n'y suis pour personne, dit le comte aux valets de pied, qui attendaient dans le vestibule.
Puis, prenant Francis par la main, il lui fit parcourir son hôtel.
Décrire les éblouissements de l'avo-

cat d'Aulas, en face de toutes ces merveilles, à quoi bon? Nous les avons esquissées déjà. Si un homme, tel que Wilfrid de Sivry, habitué à tous les raffinements de l'élegance parisienne, n'avait pu échapper au prestige, jugez dans quelles extases fut plongé le candide provincial dont le sens admiratif ne s'était exercé, depuis longtemps, que sur le velours d'Utrecht du président du tribunal et sur les damas-laine des salons de la sous-préfecture?
Le dîner fut digne du logis, et le service à la hauteur du dîner. Devant les domestiques, dont la précision automatique étonnait Francis, l'entretien des deux amis ne pouvait encore prendre une tournure confidentielle. Ils causaient de choses indifférentes. Mais déjà, bien qu'ébloui et bouillant d'impatience, maitre Hébrard remarquait chez son ancien camarade, cet antagonisme que nous avons indiqué; cette lutte d'une nature primitivement bonne, loyale et confiante, contre un mélange de pessimisme hautain et de scepticisme railleur, où se reflétait l'expérience de la vie.
(La suite au prochain numéro.)

— Aline Traens, rue Latine. — Adeline Putman, rue de Mouvaux. — Adolphe Commen, rue de Lannoy. — Adèle Grioux, rue de Blanchemaille. — Maria Coussart, rue du Fort. — Marie Paris, rue de la Chapelle-Carette. — Léontine Paris, rue de la Chapelle-Carette. — Léon Tanghe, rue de la Perche. — René Vanganay, rue du curé.
11 mai. — Lucien Dupire, rue du Grand-Chemin. — Emma Gillis, rue de Mouvaux. — Hector Duquenne, au Pile. — Albert Depraetere, rue de l'Alma. — Jules Delcasse, rue de Soubise. — Philomène Deslangue, au Petit Beaumont. — François Van der bossch, rue des Longues-Haies. — Eléonore Vandeputte, rue St-Joseph. — Gabrielle Réquillart, rue Neuve. — Adèle Desmet, rue de Mouvaux. — Henri Salmans, rue de la Vierge. — Paul Berton, rue d'Inkeremann. — Rosina Roos, Cul-de-Four.
12 mai. — Marguerite Desauw, rue St-Jean. — Emile Ménard, rue Décrème. — Joseph Landrieux, Grande-Bue.
10 mai. — Adèle Anseele, rue Neuve-du-Fontenoy, 3 mois. — Hortense Dupret, rue de l'Hospice, 27 ans, sans profession. — Céline Duganquier, au Raverdy, 29 ans, ménagère. — Sélis, présenté sans vie, rue St-Thérèse. — Barbe Delepire, à l'Hospice, 73 ans, journalière. — Zénaïde Dujardin, rue du Moulin-Brûlé, 36 ans, ménagère. — Ursule Deknuyt, rue St-Joseph, 66 ans, ménagère. — Georges Degrandart, rue du Temple, 5 ans.
11 mai. — Charles Destael, à la Basse-Mazure, 7 mois. — Anne Tourtois, rue de Blanchemaille, 68 ans, ménagère. — Sophie Lepert, rue Décrème, 47 ans, ménagère. — Jean Coppé, retiré du canal de Roubaix, 62 ans, charbonnier.